

Article du vendredi 6 octobre 2006

## **L'élargissement de Schengen prévu pour fin 2008**

### **La levée des contrôles aux frontières est prévisible pour fin 2008 au lieu d'octobre 2007. Le temps de mettre au point, le système informatique de bases de données policières, SIS II**

Les ministres européens de l'Intérieur ont tenté hier de rassurer les pays d'Europe centrale impatients d'intégrer l'espace Schengen sans contrôles frontaliers.

« Les ministres prendront une décision finale sur le calendrier en décembre.

Je n'exclus pas qu'on puisse commencer la levée des contrôles aux frontières avant la fin 2008 », au lieu de la date initialement prévue d'octobre 2007, a déclaré le commissaire européen à la Justice Franco Frattini.

Ce report est dû aux retards dans la création de la base de données policières, à laquelle doivent se relier les services de sécurité des participants actuels et futurs à l'espace Schengen (les futurs étant les 10 pays entrés dans l'UE en 2004, plus la Suisse, le Royaume-Uni et l'Irlande).

Ce système informatique, appelé SIS II, est une précondition à la levée des contrôles aux frontières internes de l'UE.

L'autre condition est l'évaluation positive, actuellement en cours, de la sécurité des frontières extérieures des pays candidats.

Le système ne devrait être opérationnel « qu'en juin 2008 au plus tôt » au lieu d'avril 2007, selon le nouveau calendrier fixé par les ministres.

Le SIS II doit succéder au SIS actuel, qui contient quelque 13 millions de signalements, dont plus de 90 % concernent des objets volés. Quelque 800 000 personnes - indésirables, recherchés par la justice, etc. - y sont également inscrites.

Composé d'une structure centrale à Strasbourg et d'une partie nationale dans chaque État, le système permet notamment à un policier, à partir d'une recherche par nom, de déterminer la conduite à tenir, par exemple l'arrestation.

Mais le SIS II, qui se veut un projet beaucoup plus ambitieux technologiquement en stockant notamment des données biométriques, a subi de nombreuses infortunes d'ordre technique depuis son lancement.

Pour apaiser les nouveaux États membres, les ministres ont étudié hier une solution temporaire pour respecter les délais d'octobre 2007, qui serait d'élargir le SIS actuel aux nouveaux pays parallèlement aux travaux sur le SIS II.

Mais cette piste, proposée par le Portugal n'a été vraiment soutenue que par la Slovénie, la République tchèque et la Slovaquie. Les ministres devraient trancher en décembre entre les deux solutions.

---

### **Données passagers : accord possible avec les USA**

L'UE espère pouvoir conclure un accord aujourd'hui avec les États-Unis sur le transfert des données des passagers aériens. Le différend porte sur les données qui figurent dans les systèmes de réservation des compagnies aériennes et que celles-ci doivent transmettre aux douanes américaines. Les Américains demandent principalement que les agences américaines chargées de lutter contre le terrorisme - comme le FBI - aient plus facilement accès à ces données, dans les mains des services douaniers.